

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret du 11 juillet 2018 portant maintien dans la 1^{re} section et dans l'emploi, affectations et maintiens dans la 1^{re} section, affectations et élévations, promotions et affectations, promotions dans la 1^{re} section, nominations et affectations, affectations, promotion et nominations dans la 2^e section d'officiers généraux

NOR : ARMB1817826D

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre des armées,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Le conseil des ministres entendu,

Décète :

A. – ARMÉE DE TERRE

Art. 1^{er}. – M. le général de division Poncelin de Raucourt (Gaëtan, Marie, Joseph) est nommé conseiller du Gouvernement pour la défense à compter du 1^{er} août 2018. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée.

Art. 2. – Les rang et appellation de général de corps d'armée sont conférés dans la 1^{re} section des officiers généraux de l'armée de terre :

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018

A M. le général de division Guonie (Vincent), nommé commandant des forces terrestres à la même date.

Art. 3. – M. le général de division Bellot des Minieres (Éric, Marie, Jacques) est nommé sous-chef d'état-major « plans » de l'état-major des armées à compter du 1^{er} septembre 2018. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps d'armée.

Art. 4. – Sont promu ou nommés dans la 2^e section des officiers généraux de l'armée de terre :

Au grade de général de division

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018

M. le général de brigade Berne (Philippe, René-Marie).

Au grade de général de brigade

Pour prendre rang du 8 novembre 2018

M. colonel des transmissions Tilly (Ronald, Jean).

Pour prendre rang du 1^{er} décembre 2018

M. colonel de l'artillerie Garbati (Pierre, Bruno).

B. – MARINE NATIONALE

Art. 5. – M. le vice-amiral d'escadre Casabianca (Jean, Séverin) est nommé major général des armées à compter du 1^{er} septembre 2018. Il est, pour prendre rang du 1^{er} août 2018, élevé aux rang et appellation d'amiral.

Art. 6. – Les rang et appellation de vice-amiral d'escadre sont conférés dans la 1^{re} section des officiers généraux de la marine :

Pour prendre rang du 4 septembre 2018

A M. le vice-amiral Schérer (Éric, André, Dominique), nommé inspecteur de la marine nationale à la même date.

Art. 7. – Sont promus ou nommés dans la 1^{re} section des officiers généraux de la marine :

Au grade de vice-amiral

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018

M. le contre-amiral Schricke (Henri, Jacques, Georges), nommé officier général « relations internationales militaires » de l'état-major des armées à la même date.

M. le contre-amiral Chaineau (Jean-Philippe, Armand, Xavier), maintenu dans ses fonctions.

M. le contre-amiral Baudouard (Xavier, Robert, Jean, Georges), maintenu dans ses fonctions.

Au grade de contre-amiral

Pour prendre rang du 1^{er} août 2018

M. le capitaine de vaisseau du corps des officiers de marine Lucas (Christophe, Alain, François), nommé commandant de la force des fusiliers-marins et commandos et commandant de la marine à Lorient à compter du 31 août 2018.

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018

M. le capitaine de vaisseau du corps des officiers de marine Duchenet (Benoit, Henri, Marie), nommé autorité de coordination pour les affaires nucléaires, la prévention et la protection de l'environnement de l'état-major de la marine à la même date.

M. le capitaine de vaisseau du corps des officiers de marine Véran (Marc, Christian, Jacques, Armand), nommé chef de la division « forces nucléaires » de l'état-major des armées à la même date.

Mme la capitaine de vaisseau du corps des officiers spécialisés de la marine de Clauzade de Mazieux (Anne, Brigitte, Marie-Josèphe, Jeanne), nommée chargée de mission auprès du directeur des ressources humaines du ministère de la défense à la même date.

Art. 8. – M. le vice-amiral d'escadre Lozier (Jean-Louis, Maurice, François) est nommé commandant de la zone maritime Atlantique, commandant de l'arrondissement maritime Atlantique et préfet maritime de l'Atlantique à compter du 4 septembre 2018.

C. – ARMÉE DE L'AIR

Art. 9. – M. le général de corps aérien du corps des officiers de l'air Fouilland (Paul, Louis) est maintenu dans la 1^{re} section des officiers généraux du corps des officiers de l'air et dans son emploi de contrôleur général des armées en mission extraordinaire pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2018.

Art. 10. – M. le général d'armée aérienne du corps des officiers de l'air Lanata (André, Mathieu, Vincent) est nommé commandant suprême allié Transformation à Norfolk à compter du 13 septembre 2018. Il est maintenu dans la 1^{re} section des officiers généraux du corps des officiers de l'air, pour la même date, au titre de ses fonctions, pour une durée de trois ans.

Art. 11. – M. le général de corps aérien du corps des officiers de l'air Schuler (Bernard, Yves) est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire à compter du 1^{er} septembre 2018. Il est maintenu dans la 1^{re} section des officiers généraux du corps des officiers de l'air, pour la même date, au titre de ses fonctions, pour une durée de deux ans.

Art. 12. – M. le général de corps aérien du corps des officiers de l'air Carré (Vincent, Pierre) est nommé inspecteur général des armées à compter du 1^{er} septembre 2018. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général d'armée aérienne.

Art. 13. – M. le général de division aérienne du corps des officiers de l'air Maigret (Bruno, Roger, Pierre) est nommé commandant des forces aériennes stratégiques à compter du 1^{er} septembre 2018. Il est, pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps aérien.

Art. 14. – M. le général de division aérienne du corps des officiers mécaniciens de l'air Maurice (Bruno, Régis) est nommé conseiller du Gouvernement pour la défense à compter du 1^{er} août 2018. Il est pour prendre rang de la même date, élevé aux rang et appellation de général de corps aérien.

Art. 15. – Sont promus ou nommés dans la 1^{re} section des officiers généraux de l'armée de l'air :

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018

Au grade de général de division aérienne

M. le général de brigade aérienne du corps des officiers de l'air Vuillemin (Christophe, Marie, Bernard), nommé adjoint au directeur des ressources humaines de l'armée de l'air à la même date.

M. le général de brigade aérienne du corps des officiers de l'air Breton (Jean-Pascal, Serge, Raymond), nommé chargé de projet système de combat aérien futur auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air à la même date.

Au grade de général de brigade aérienne

M. le colonel du corps des officiers de l'air Villenave (Gilles, Georges), nommé sous-directeur « emploi, formation » à la direction des ressources humaines de l'armée de l'air à la même date.

M. le colonel du corps des officiers de l'air Taquet (Jean-Luc, Édouard), nommé officier général délégué aux relations extérieures de l'état-major de l'armée de l'air à la même date.

M. le colonel du corps des officiers mécaniciens de l'air Rouat (Michel, Jean-Yves), nommé commandant de la brigade aérienne des systèmes d'armes et de la logistique du commandement des forces aériennes à la même date.

Mme la colonelle du corps des officiers mécaniciens de l'air Batut (Véronique, Andrée, Pascale), nommée officier général chargée des affaires nucléaires, de la sécurité aérienne et de la navigabilité de l'état-major de l'armée de l'air à la même date.

Art. 16. – M. le général de division aérienne du corps des officiers de l'air Duvert (Bruno) est nommé inspecteur des armements nucléaires à compter du 4 septembre 2018.

D. – SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES

Art. 17. – Sont promus ou nommés dans la 1^{re} section des officiers généraux du service du commissariat des armées :

Pour prendre rang du 1^{er} septembre 2018

Au grade de commissaire général de 1^{re} classe

M. le commissaire général de 2^e classe Chaffard-Luçon (Éric, Paul), maintenu dans ses fonctions.

M. le commissaire général de 2^e classe Campredon (Vincent, Édouard, Pierre, Marie), maintenu dans ses fonctions.

Au grade de commissaire général de 2^e classe

M. le commissaire en chef de 1^{re} classe du corps des commissaires des armées Ferran (Pierre, Paul, Rolland), nommé chef de la mission de retour à la vie civile des officiers généraux à la même date.

Mme la commissaire en chef de 1^{re} classe du corps des commissaires des armées Mirlie (Anne, Marie, Denise), nommée chargée de mission auprès du directeur central du service du commissariat des armées, pour le développement de la politique des ressources humaines du service du commissariat des armées à la même date.

Art. 18. – Est nommé dans la 2^e section des officiers généraux du service du commissariat des armées :

Pour prendre rang du 31 octobre 2018

Au grade de commissaire général de 2^e classe

M. le commissaire en chef de 1^{re} classe du corps des commissaires des armées Desvergnès (Pierre, Marin, Félix, François-Xavier).

Art. 19. – Le Premier ministre et la ministre des armées sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 11 juillet 2018.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
EDOUARD PHILIPPE

La ministre des armées,
FLORENCE PARLY